

Règles générales de rédaction

A appliquer dans vos articles afin que la lecture par nos visiteurs **soit fluide et homogène entre rédacteurs**.

Ces règles sont tout à fait discutables, n'hésitez pas à proposer autre chose.

- **Noms de chansons** : entre guillemets

- **Titre d'albums** : sans guillemet, en italique

(référence : règles de l'imprimerie nationale, par exemple :

<http://monsu.desiderio.free.fr/atelier/captitre.html>)

(*spécial dédicace genevoise... mais ça fait des émules au sein de DR* 😊) : On parle de **guillemets**, pas **d'apostrophes** ! Les apostrophes, c'est utilisé dans le cas de l'élosion des voyelles, pas pour remplacer des guillemets ! Donc on écrit "**Nom d'une chanson**" et non pas '**Nom d'une chanson**'...

- Les **nombre**s : essayez de les écrire **en lettres** (ça fait classieux 😊). Ex : Sept au lieu de 7. Par contre, ça va bien jusqu'à seize, après, oubliez, par exemple évitez de mettre "2015" en lettres...

- Les **acronymes en majuscules** (ex : CD, EP et non pas cd ou ep...)

- Sinon, **RIEN en majuscules** (noms de groupes, d'albums, de chansons ou autres). Rien ne le justifie. (sauf dans les titres selon la charte de chaque rubrique)

- **Rien en gras** ! Sauf le nom d'un groupe dans les chros live pour montrer qu'on est passé à ce groupe quand plusieurs se succèdent.